



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Rwanda

Question au Gouvernement n° 1737

[Texte de la question](#)

RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE RWANDA

M. le président. La parole est à Mme Marie Récalde, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Marie Récalde. Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

Monsieur le ministre, aujourd'hui nous envisageons les événements tragiques qui ont endeuillé le Rwanda il y a vingt ans avec un autre regard.

L'évolution des relations entre la France et les pays d'Afrique, la remise en cause d'anciennes pratiques et l'émergence d'un nouvel ordre mondial nous permettent d'avoir ce regard différent, sans pour autant juger hâtivement ce qui a été décidé en d'autres temps avec une autre grille de lecture.

Le génocide des Tutsis par le pouvoir et les milices extrémistes hutues en 1994 est un fait : un fait historique que nul ne peut contester. La France a été la première et l'une des seules nations à réclamer une intervention de l'ONU. Depuis, la mission parlementaire présidée par Paul Quilès, le travail des historiens et la déclassification de très nombreux documents nous ont permis de mieux comprendre le passé.

En tant que présidente du groupe d'amitié France-Rwanda, j'ai rencontré très récemment l'ambassadeur de ce pays à Paris, qui me faisait part du renouveau de son pays et de sa volonté de renouer des liens d'amitié et de confiance réciproques.

Le Rwanda s'est relevé économiquement et démographiquement, même si, de toute évidence, la démocratie y est encore fragile. Tant de chemin a été parcouru pour rapprocher nos deux pays depuis 2010.

Alors que nos relations diplomatiques étaient de nouveau constructives, et nos liens progressivement renforcés, les déclarations du président Kagamé à la veille des commémorations ont surpris. Parce qu'elles visent directement les deux mille cinq cents soldats français déployés dans le cadre de l'opération Turquoise, elles sont inacceptables. Et leurs conséquences diplomatiques étaient inéluctables.

J'ai joint ma voix à celle du ministre de la défense pour défendre l'honneur de nos soldats qui ont été déployés contre des génocidaires armés, au secours de milliers de civils terrifiés, et avec des moyens limités. Monsieur le ministre, au-delà de ce devoir de mémoire, qu'adviendra-t-il des relations désormais fragiles entre nos deux pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Laurent Fabius, *ministre des affaires étrangères et du développement international*. Madame la députée, quand on évoque la question du Rwanda – et vous l'avez fort bien fait –, je pense que la première chose, devant le drame épouvantable, le génocide qui a frappé ce pays, c'est de s'incliner devant la mémoire des victimes. Et c'est ce que je fais, au nom, j'en suis sûr, de toute la représentation nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP, écologiste, UDI et UMP.*)

M. Jacques Myard. Exact.

M. Laurent Fabius, *ministre*. Comme vous l'avez rappelé, il y a eu une mission de votre Assemblée qui a établi la vérité des faits. Je cite : « Si la France n'a pas apprécié à sa juste valeur la dérive politique du régime rwandais, elle a été le pays le plus actif pour prévenir la tragédie de 1994. » Et le seul – c'est moi qui le souligne – à avoir tenté de mobiliser la communauté internationale pour aider les victimes. (*Mêmes mouvements.*)

M. Jacques Myard. Bravo !

M. Laurent Fabius, *ministre*. Cela ne doit jamais être oublié, lorsqu'on examine les responsabilités des uns et des autres. Nous avons rétabli de bonnes relations, vous l'avez souligné, avec le gouvernement rwandais. Mais voilà que des propos inacceptables ont été tenus et lorsque des propos sont inacceptables, le rôle du gouvernement de la France est de les juger et de les désigner comme tels.

Cela ne signifie pas que l'avenir soit fermé. Nous coopérons avec le Rwanda sur beaucoup de terrains, et notamment au Mali ou en République centrafricaine. Il y a d'autres coopérations possibles et nous souhaitons qu'elles soient établies, mais elles ne peuvent l'être sur autre chose que la vérité. Et la vérité, c'est ce que je viens de dire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC, RRDP et sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie Récalde](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1737

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 avril 2014](#)